

**Note d'information sur les activités d'ensemble pour les candidats  
aux concours d'entrée CPS et perfectionnement  
cordes, vents, percussions, harpe.**

Le cursus d'études en cycle CPS et Perfectionnement comprend, outre les classes instrumentales, un certain nombre de disciplines complémentaires, dont les activités d'ensemble.

L'affectation aux sessions d'orchestre et aux classes d'ensemble (hors musique de chambre) est prononcée par le directeur du Conservatoire après les concours d'entrée, l'étudiant est informé par affichage puis par courrier individuel. Chaque étudiant est convoqué en moyenne à une session dans le cours de l'année scolaire. A titre indicatif, les sessions d'orchestre pour la saison 2009-2010 sont établies aux dates suivantes.

- 1) Du 5 novembre au 11 décembre 2009 / Direction : Alain Jacquon / Musiques de films de John Williams.
- 2) Du 8 février au 16 mars 2010 (hors vacances scolaires) / Direction : Claude Bardon / Soliste : Alain Jacquon, piano / Chopin : Concerto n° 1 / Schumann : Symphonie n° 4.
- 3) Du 3 au 24 juin 2010 / Direction : Roger Germser / Soliste : Crystel Saussac, piano / Haydn : Symphonie n° 104 / Chopin : Concerto n° 2

**Aucune demande d'exemption, ni de validation pour équivalence n'est prise en compte pour ces classes qui sont considérées comme prioritaires dans le cursus d'études.**

L'étudiant qui ne répond pas à la convocation adressée, ou qui est absent sans raison de force majeure à l'une des répétitions pour lesquelles sa présence est requise, est de facto considéré comme démissionnaire de l'établissement.

Je soussigné, .....

Certifie être informé des obligations du cursus d'études pour ce qui concerne les activités d'ensemble. Je certifie avoir pris connaissance des sanctions applicables en cas d'absence aux classes d'ensemble.

Signature de l'étudiant majeur  
ou de son représentant légal :

Le Directeur,

Alain JACQUON